



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépenses de fonctionnement du cabinet du ministre de la transition écologique

Question écrite n° 16299

Texte de la question

M. Régis Juanico interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les dépenses de fonctionnement de son cabinet ministériel. Un avis de la CADA (Avis n° 20132470 du 23 mai 2013) puis un arrêt du tribunal de Paris (TA, n° 1312624/5-2, 16 décembre 2014) ont reconnu que les dépenses de fonctionnement des cabinets ministériels étaient des documents communicables. Aussi, il lui demande de lui indiquer l'ensemble des dépenses de fonctionnement de son cabinet, hors dépenses de personnels (qui figurent dans le jaune budgétaire annuel annexé au PLF), pour l'année 2018.

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16299

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 mai 2019

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 824

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)